

Conseil d'administration de l'Université Lumière Lyon 2 – séance du 14 décembre 2018

Le Conseil d'administration de l'Université Lumière Lyon 2 réuni le 14 décembre 2018, ayant pris connaissance de l'annonce du gouvernement d'augmenter les droits d'inscription à l'Université pour les étudiant.es étranger.es hors Union Européenne, exprime sa profonde opposition à cette mesure et demande que les droits d'inscription à l'Université ne soient pas augmentés, quelle que soit l'origine des étudiant.es.

Motion adoptée